Communes mixtes de Plateau de Diesse et de Nods
Commune de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé

Canton de Berne

Fermeture au trafic

Route cantonale N°1322 La Neuveville – Lamboing

Tronçon : **Route cantonale n°1322 La Neuveville – Route du Château** sur une longueur de 150m (Coord. 47.06419,7/ 7.09208)

Durée : **Du lundi 12 octobre à 7 h au vendredi 30 octobre à 17 h**

Dérogations : Aucune

Guidage du trafic : Les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place.

Un itinéraire de déviation pour accéder à route cantonale N°5 depuis Lamboing avec véhicule léger sera mis en place via la Rue des Faubourg – Chemin des prés-Guëtins – Chemin de la Récille.

Un itinéraire de déviation pour accéder à Lamboing depuis la route cantonale n°5 avec véhicule léger sera mis en place via Le Chemin de la Blanche église – Rue des Faubourg.

Le trafic lourd, ***supérieur à 18t.*** *sera dirigé par un itinéraire de dé-viation via Lamboing – Orvin – Evilard – Bienne – A5 – La Neuveville.*

Motif de la mesure : Travaux d'assainissement de la conduite d'eau + réfection de la route cantonale à la suite de la fuite d'eau du 23.08.2026.

Restrictions : Pour des raisons de sécurité, le tronçon fermé sera interdit à tous les usagers de la route (véhicules, cyclistes, cavaliers, piétons).

Informations juridiques : En vertu des articles 65 et 66 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR, RSB 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR, RSB 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic.

Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Nous remercions les personnes concernées pour leur compréhension.

Loveresse, le 28 septembre 2026

Office de ponts et chaussées du canton de Berne

Fermeture au trafic

Route cantonale N° 1358 La Neuveville – Ligerz – Twann / Chantier CFF Est

Tronçon : **Route cantonale N° 1358 La Neuveville – Ligerz / Traversé du chantier CFF Est «Bipschal»** sur une longueur de 200m (Coord. 47.080397/ 7.125760)

Durée : **Du Vendredi 9 octobre 2026 à 22h30 jusqu'au Samedi 10 oc-tobre 2026 à 5 h**

Dérogations : Aucune

Guidage du trafic : Les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place.

Un itinéraire de déviation pour accéder à La Neuveville depuis Douanne est prévu par la route cantonale les gorges de Douanne via Prêles – La Neuveville (**max. 18t.**)

Un itinéraire de déviation pour accéder à Douanne depuis La Neuveville est prévu par la route cantonale via Prêles - les Gorges de Douanne – Douanne (**max. 18t.**)

Le trafic lourd, **supérieur à 18t.** sera dirigé soit sur la route Natio-nale N5 ou le contournement du lac de Bienne pour les véhicules supérieurs à 18t. nécessitant l'utilisation des routes cantonales.

Motif de la mesure : Travaux de génie civil

Restrictions : Pour des raisons de sécurité, le tronçon fermé sera interdit à tous les usagers de la route (véhicules, cyclistes, cavaliers, piétons).

Informations juridiques : En vertu des articles 65 et 66 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes (LR, RSB 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance du 29 octobre 2008 sur les routes (OR, RSB 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic.

Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Nous remercions les personnes concernées pour leur compréhension.

Loveresse, le 28 septembre 2026

Office de ponts et chaussées du canton de Berne

La Neuveville

Place du Marché 3 I 2520 La Neuveville
www.laneuveville.ch

EMPLOI - 2 OFFRES

Municipalité de La Neuveville

Emploi - Mise au concours

La Municipalité de La Neuveville recherche pour son Service de la gestion du territoire un ou une :

CHEF/FE DE PROJETS (COLLABORATEUR/TRICE TECHNIQUE) AMÉNAGEMENT URBAIN ET GÉNIE CIVILE

Degré d'occupation : 80 % - 100 %

Type de contrat : Contrat à durée indéterminée

Entrée en fonction : 1er novembre 2026 ou date à convenir

Votre mission :

- Sous la direction du responsable du service, vous pilotez des projets d'envergure ou plus restreints dans les domaines de l'aménagement urbain et du génie civil, et/ou en lien avec les autres secteurs du service
- Vous dirigez les projets confiés à des tiers mandataires ou les développez vous-même, et assurez la représentation du Maître de l'ouvrage
- Vous suivez les chantiers d'aménagement urbain et de génie civil
- Vous gérez d'autres tâches courantes relevant du domaine de la gestion du territoire communal
- Vous gérez les tâches administratives inhérentes à la fonction

Votre profil :

- Vous êtes ingénieur HES ou technicien ES dans le domaine de l'architecture du paysage ou du génie civil, ou vous bénéficiez d'une formation jugée équivalente
- Vous avez une expérience professionnelle de 3 ans minimum dans un poste similaire
- Vous maîtrisez les outils informatiques, MS Office, Adobe, Autocad
- Vous avez la capacité à travailler de façon autonome
- Vous avez une connaissance de base de la langue allemande
- Une formation et/ou une expérience dans la gestion de projet sont un plus

Traitement : Selon échelle des traitements du personnel communal

Informations : Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de M. Fabrice Aubert, responsable du Service de la gestion du territoire, par téléphone : 032 752 10 80 ou par courriel : fabrice.aubert@neuveville.ch.

Intéressé/e ? N'hésitez pas à faire parvenir votre dossier complet accompagné de vos certificats et diplômes, par courriel à l'adresse : **chancellerie@neuveville.ch**, avec la mention «Chef/fe de projets», **jusqu'au 20 octobre 2026.**

Les candidatures seront traitées en toute confidentialité. Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.

Vous devez présenter des antécédents compatibles avec la mission qui vous est confiée. L'extrait standard du casier judiciaire et l'extrait des poursuites seront demandés lors de la procédure d'engagement.

La Neuveville, septembre 2026

Le Conseil municipal

Municipalité de La Neuveville

Emploi - Mise au concours

La Municipalité de La Neuveville recherche pour l'école à journée continue Signol'air :

UN/E DIRECTEUR/TRICE À 70 %

Type de contrat : Contrat à durée indéterminée

Entrée en fonction : 1er janvier 2027 ou date à convenir

Votre mission :

Dans le cadre de votre fonction, vous assumerez une double mission comprenant 40% d'activité sur le terrain en qualité de référent/e pédagogique et 30% consacrés à la direction, à la gestion administrative et à la conduite de la structure.

Référence pédagogique et éducative à 40 %

- Vous serez la personne de référence dans l'équipe pour les questions pédagogiques et éducatives et veillerez à la cohérence des pratiques professionnelles au sein de la structure
- Vous accompagnerez et soutiendrez l'équipe dans ses pratiques éducatives ainsi que dans la prise en charge de situations particulières ou complexes
- Vous participerez activement à l'encadrement des enfants et veillerez à leur bien-être, leur sécurité et leur développement
- Vous développerez et veillerez à la mise en œuvre du projet pédagogique de la structure
- Vous assurerez une collaboration de qualité avec les familles

Direction à 30 %

- Vous assurerez la direction, l'organisation et le bon fonctionnement de la structure
- Vous assurerez la conduite, la coordination et l'accompagnement de l'équipe
- Vous organiserez et planifierez les ressources, les horaires et le fonctionnement quotidien de la structure
- Vous assurerez la gestion administrative et le suivi des budgets de la structure
- Vous assurerez la collaboration avec les familles, les écoles, les services communaux et les différents partenaires

- Vous veillerez au respect des dispositions légales, des directives et des exigences application à l'accueil parascolaire

Votre profil :

- Formation d'éducatrice de l'enfance ES exigée ou titre jugée équivalent
- Expérience en conduite d'équipe, en coordination ou dans une fonction à responsabilité
- Expérience confirmée dans le domaine éducatif, idéalement dans l'accueil parascolaire
- Solides compétences pédagogiques et intérêt marqué pour l'enfant et son développement
- Bonnes capacités d'organisation, de planification et de gestion administrative
- Aisance relationnelle avec les enfants, les familles, les collaborateurs/trices et les différents partenaires
- Leadership, autonomie, sens des responsabilités et esprit d'équipe
- Maîtrise des outils informatiques usuels et bonnes capacités rédactionnelles

Nous offrons : Une activité intéressante et variée au sein d'une structure dynamique et d'une équipe engagée.

Traitement : Selon échelle des traitements du personnel communal.

Informations : Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de Mme Laure Lehnherr, directrice de l'école à journée continue.

Intéressé/e ? En cas d'intérêt pour le poste, veuillez déposer votre candidature via l'annonce Jobup en y joignant votre dossier complet comprenant votre lettre de motivation, votre curriculum vitae, vos certificats et **vos diplômes jusqu'au 22 octobre 2026.**

Les candidatures seront traitées en toute confidentialité. Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.

Vous devez présenter des antécédents compatibles avec la mission qui vous est confiée. Les extraits standard et spécial du casier judiciaire ainsi que l'extrait du registre des poursuites seront demandés lors de l'engagement.

La Neuveville, octobre 2026

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants : M^me^ Sandra Strauss et M. Claude Biselli, Ch. Du Tirage 31, 2520 La Neuveville.

Emplacement : parcelle N° 648, au lieu-dit : « Ch. du Tirage 31 », commune de La Neuveville.

Projet : remplacement de la chaudière mazout par une pompe à chaleur extérieure.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : H2.

Zone de protection : IFP N° 1001 « Rive Gauche du Lac de Bienne ».

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 8 novembre 2026, inclusivement** auprès de l'administration communale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 9 octobre 2026.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérants : Anne et Didier Honsberger, rue des Mornets 37, 2520 La Neuveville

Auteur du projet : Didier Honsberger, rue des Mornets 37, 2520 La Neuveville

Emplacement : Parcelle 3505, rue Montagu 16, 2520 La Neuveville

Zone : Zone d'habitation H2

Zone protégée : Plan d'alignement secteur Ouest

Constructions et dimensions : Selon plans déposés

Projet : Façades Ouest ouverture d'une porte fenêtre et création d'une terrasse / Façade Sud agrandissement de la fenêtre existante / installation d'une climatisation / Remblayage du terrain

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la Feuille officielle de l'ancien district de La Neuveville, **soit du 9 octobre 2026 au 9 novembre 2026.** Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 9 octobre 2026

Municipalité de La Neuveville

Municipalité de La Neuveville

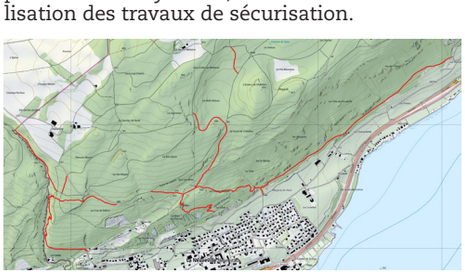
Chemins forestiers – Accès interdit

En raison de la sécheresse, de nombreux arbres sont morts ou déstabilisés le long de plusieurs chemins forestiers :

- chemin des Pèlerins, entre Maupras du Haut et le chemin des Chèvres à Chavannes
- chemin entre le Pavillon et Maupras du Haut
- chemin au Droit de Châtillon entre la route des Italiens et la route cantonale
- chemin entre le Pavillon et la route des Italiens
- chemin entre le Pavillon et le Gibet
- chemin de la combe du Pilouvi et de la combe de Lignière
- chemin entre le Pilouvi et la route des Italiens, ainsi que le chemin entre le Pilouvi et Planche Monin
- chemin de Ligeresse
- chemin du Petit Veloux depuis la route des Italiens

Cette situation présente un risque important de chute de branches et d'arbres.

L'accès aux chemins forestiers cité ci-dessus est interdit jusqu'à nouvel avis, y compris aux piétons et aux cyclistes, dans l'attente de la réalisation des travaux de sécurisation.



Nous vous remercions de respecter la signalisation en place.

Le Département de la Gestion du Territoire

Plateau de Diesse

La Chaîne 2 I 2515 Prêles
www.leplateaudediesse.ch

Horaires 2026 - Téléphone & Guichet

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU JEUDI DE **8 H** À **11 H 30** ET DE **13 H 30** À **16 H**
VENDREDI DE **8 H** À **11 H 30**

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant:

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	8 h - 12 h	14 h - 18 h
Mardi	10 h - 11 h 30	Fermé
Mercredi	10 h - 11 h 30	Fermé
Jeudi	8 h - 11 h 30	14 h - 16 h
Vendredi	10 h - 11 h 30	Fermé

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes:
Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch
Téléphone : 032 315 70 70
Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2026, l'administration sera **fermée** aux dates suivantes:

Jours	Du	Au	Raison
Lundi APM	26.10.26	26.10.26	Foire de Diesse
Lundi	21.12.26	01.01.27	Fermeture fin d'année

Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse

Lundi	Mercredi	Samedi
10 h 30 – 11 h 30	16 h 30 - 18 h 30	9 h - 11 h 30

Points de collecte des déchets verts
Lamboing / Prêles
Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

Lors d'un dépôt payant, il est possible d'effectuer le paiement par Twint ou cash.

PASSAGE DU BIBLIOBUS
À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES

Stationnements du 3^e^ trimestre 2026

Stationnements
Diesse : Devant le complexe communal « Le Battoir », entre 11 h et 12 h
Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13 h 30 et 14 h 30
Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14 h 45 et 15 h 45

10 octobre, 24 octobre, 7 novembre, 21 novembre

L'administration communale

EMPLOI - 1 OFFRE

Commune Mixte de Plateau de Diesse

Emploi - Mise au concours

Le dicastère des travaux publics de la Commune Mixte de Plateau de Diesse cherche à s'attacher les services, pour renforcer son département de la voirie pour le 1^er^ décembre 2026 ou date à convenir

UN.E VOYER.YÈRE À 100%
(POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE)

Champs d'activités

- Entretien général du domaine public (routes, parkings, places, chemins piétonniers)

- Veiller à l'entretien et à la praticabilité du réseau routier communal, ainsi qu'à la sécurité des usagers
- Entretenir les routes et leurs abords (curage des canalisations, petites réfections dans le domaine du génie civil, pose et entretien de la signalisation)
- Entretenir et mettre en valeur les espaces verts de la commune
- Déblaiement de la neige et salage, assurer la sécurité du trafic, service hivernal 24h/24 – Service de piquet
- Surveillance générale et entretien du réseau d'eau et des fontaines publiques, des systèmes d'éclairage public et du mobilier urbain
- Service à la déchetterie communale
- Mise en place des manifestations communales, des décorations et pavoisement et entretien du matériel
- Entretien des cimetières de la commune

Profil souhaité

- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Sens des responsabilités
- Bonne capacité d'adaptation et sens du travail en équipe
- Disposition à se former en continu

Formation et expérience

- Être en possession d'un CFC dans le domaine du génie civil, dans un domaine technique ou formation jugée équivalente
- Quelques années d'expérience
- Disponibilité (horaires irréguliers)
- Permis de conduire B et BE (remorque)

Classe de traitement : 11 sur l'échelle communale
Entrée en fonction : 1er décembre 2026 ou date à convenir

Plateau de Diesse c'est…

- Une commune à taille humaine de 2203 habitants et d'une trentaine de collaborateurs
- Proche des grands centres urbains de Bienne et Neuchâtel
- Des infrastructures modernes et un environnement bureautique efficient
- Des conditions sociales avantageuses

Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature, avec lettre de motivation, CV, copies de certificats et prétentions de salaire,

jusqu'au 31 octobre 2026

adressée au responsable des ressources humaines, M. Daniel Hanser, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Frédéric Racine, conaseiller communal, au 079 229 63 10

Factures de fin d'année

Toutes les personnes ayant des factures à faire valoir auprès de la commune sont priées de les faire parvenir à l'administration communale **d'ici au 6 novembre 2026.**

L'administration communale

Avis de construction

Requérant : M. Hervé Guillaume, Route de Nods 1, 2517 Diesse

Auteur du projet : Le Guide Solaire Sàrl, Route de l'Industrie 7, 1786 Sugiez

Propriétaire foncier : M. Hervé Guillaume, Diesse

Projet : Installation de panneaux photovoltaïques, parcelle N° 2229, Route de Nods 1, village de Diesse

Zone : mixte A, bâtiment digne de protection, objet C, PPS A

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la Commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau https://www.be.ch/ebau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, **soit du 2 octobre au 1er novembre 2026.** Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 2 octobre 2026

L'administration communale

Avis de construction

Requérant : M. Jean Fred Studer, Chemin de l'Orée 1, 2516 Lamboing

Auteur du projet : N. Marti SA, Rue de la Gare 3a, 2520 La Neuveville

Propriétaires fonciers : Mme et M. Muriel et Olivier Studer, Lamboing

Projet : Remplacement de la chaudière et du boiler à mazout par une pompe à chaleur extérieure, parcelle N° 2355, Chemin de l'Orée 1, village de Lamboing

Zone : H2

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la Commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau https://www.be.ch/ebau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, **soit du 2 octobre au 1er novembre 2026.** Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la Commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 2 octobre 2026

L'administration communale

Foire de Diesse – Lundi 26.10.2026

La traditionnelle foire de Diesse est de retour

le lundi 26 octobre 2026

De 9 h à 17 h, venez découvrir de nombreux artisans qui satisferont toutes vos envies : des gourmandises, des bijoux, de la décoration, des machines agricoles et bien d'autres encore !

Pour que la journée soit encore plus belle, profitez des nombreuses animations gratuites :

- De 9 h à 17 h – Trampoline
- De 11 h à 13 h – Initiation aux graffitis
- De 12 h à 14 h – Grimages
- De 17 h 30 à 18 h et de 18 h 45 à 19 h 30 – Sculptures sur ballons
- De 16 hà 18 h – Concours de Jass (inscription sur place)
- De 18 h à 18 h 45 – Spectacle magique par Stéphane Rouèche
- De 19 h à 20 h – Concert de Nicole Thomet avec son accordéon

Et parce que toutes ces activités creusent l'appétit, venez vous restaurer dans le Battoir !

- A midi, le club hippique vous propose :

Jambon frites salade	18 CHF
Portion de frites	5 CHF
Hot Dog	5 CHF

- Dès 18 h, pour prolonger la journée en famille ou entre amis, découvrez le grand choix de pizzas de Sapori Passion à partir de 13,50 CHF.
- Sans oublier les incontournables pains et desserts des dames de la Vulg disponibles toute la journée.

Nous vous attendons nombreux pour partager tous ces beaux instants !

La commission d'animation

Poursuite de la restriction d'eau

La situation ne s'étant pas améliorée au niveau de la sécheresse et donc des réserves d'eau, la restriction d'eau reste d'actualité jusqu'à nouvel avis.

Les mesures suivantes sont toujours à respecter :

- Interdiction d'arroser les pelouses et d'utiliser des arroseurs automatiques pour irriguer les potagers et les massifs. **L'arrosage manuel** des potagers et des massifs reste toléré **entre 17 h et 8 h.**
- Interdiction de remplir les piscines et les spas.
- Interdiction de nettoyer les véhicules, les terrasses, les façades, les voies privées, etc.

Nous vous remercions pour votre rigueur et votre solidarité face à cette situation exceptionnelle.

Le conseil communal

Rencontre des aînés de la Commune mixte de Plateau de Diesse

Tous les ainés de la commune sont invités à la conférence

« Mes Voyages au Japon »
par Colette Eingerheer – Bourquin

et au repas qui suivra le :

Mercredi 21 octobre 2026 à 15 heures
Au Battoir de Diesse

Afin de pouvoir organiser cette animation au mieux, nous vous prions de bien vouloir vous inscrire **jusqu'au vendredi 16 octobre 2026 au plus tard.**

Les personnes du Plateau de Diesse qui auraient besoin d'un transport peuvent **le signifier au moment de leur inscription.**

Vous pouvez vous inscrire :

– Par téléphone : 032 315 70 70
– Par email : info@leplateaudediesse.ch
– Au guichet de la commune
– Par courrier : La Chaîne 2, 2515 Prêles

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel a**u service de transport de la Croix-Rouge** (réservation du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 au N° 032 489 10 03).

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois de septembre.

La commission des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

La commission des aînés

Taille des haies, buissons et cultures agricoles pour la saison hivernale

Afin de préparer au mieux la saison hivernale à venir, nous vous rappelons que, selon les dispositions de la loi et de l'ordonnance sur les routes :

Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4.50 m (hauteur sur la chaussée). Cette hauteur est réduite à 2.50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables.

Les riverains doivent respecter les dispositions ci-dessus et tailler leurs arbres ou autre végétation, si nécessaire plusieurs fois par année. Ils sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser la chaussée de tous rameaux tombés et des feuilles d'automne.

Nous vous prions de bien vouloir effectuer les tailles adéquates d'ici au 13 octobre au plus tard.

Si le nécessaire ne devait pas être fait, la commune se réserve le droit d'effectuer le travail par substitution.

D'avance nous vous remercions de votre collaboration.

L'administration communale

DIVERS

Région, associations, paroisses, autre.

Syndicat Intercommunal d'Épuration des Eaux du Landeron, de Lignières, La Neuveville et Nods

Séance du Conseil intercommunal du SIEL

La prochaine séance du Conseil intercommunal du SIEL aura lieu le

Mardi 20 octobre 2026 à 18 h 30
à la STEP au Landeron

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal n°59 de la séance du CI du 24 mars 2026
3. Règlement sur le statut du personnel du SIEL
4. Budget 2027 et plan financier 2027-2031
5. Informations du Comité
6. Agenda 2027
7. Divers

Les séances du Conseil intercommunal sont ouvertes au public. Toutes les personnes intéressées peuvent y assister et sont les bienvenues.

Le Comité du SIEL

www.imprimerieducourrier.ch

Nods

Place du Village 5 I 2518 Nods
www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

Vous pouvez consulter l'horaire de la déchetterie sur le calendrier que chaque ménage a reçu ou par le biais du site internet (Officiel-Déchetterie-Memodéchets-Nods) ou encore au moyen de l'application « MEMODéchets » téléchargeable dans l'App Store ou sur Google Play

Inauguration de la nouvelle cabane à la place de pique-nique vers l'Impasse des Lutins

C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à l'inauguration de votre nouvelle cabane à la place de pique-nique située au bout de l'Impasse des Lutins

Date : le vendredi 16 octobre 2026 à 17 h 30

Venez partager avec nous ce moment attendu dans une ambiance chaleureuse et détendue. À l'issue de l'inauguration, nous aurons le plaisir de vous offrir un **apéritif convivial** afin d'échanger et de célébrer ensemble cet événement.

Au plaisir de vous accueillir à cette occasion

Conseil communal

Recherche d'un/e délégué/e pour la commission scolaire du syndicat de la communauté scolaire du Plateau de Diesse dès le 01.01.2027

Afin de compléter l'équipe de nos représentants, nous sommes à la recherche d'un(e) délégué(e) pour la commission scolaire du syndicat de la communauté scolaire du Plateau de Diesse.

Le domaine scolaire vous intéresse et vous avez un peu de temps à consacrer à la vie publique ? Alors faites le savoir au Conseil communal en motivant brièvement votre intérêt. De plus amples informations peuvent être obtenues auprès de M^me^ Natacha Perrinjaquet 079 198 37 44.

Conseil Communal

Stationnement du Bibliobus

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le **samedi 10 octobre de 9 h 15 à 10 h 45** sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

Commission d'agriculture et des pâturages – Recherche d'un membre au 01.01.2027

Le monde agricole et la gestion des pâturages vous interpellent et vous avez un peu de temps à consacrer à la vie active communale dès le 01.01.2027 ?

Alors vous êtes la personne que nous recherchons. N'hésitez plus et faites-le savoir au conseil communal en motivant brièvement votre intérêt. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès de Francis Conrad au 079 694 12 61.

Conseil Communal

Votations du 29.11.2026

Composition des bureaux

Bureau de vote et de dépouillement

Présidence :	Anne Durrant
Membres :	Carole Vallat
	Cyril Villard
	Valérie Voirol
	Jonathan Wagnière
Membre suppléant :	Tanya Vuilleumier
Administration :	Viviane Sunier

Conseil Communal

Parc Régional Chasseral

«Rando-climat»: une sortie guidée thématique dans le Parc Chasseral le dimanche 18 octobre

Le dimanche 18 octobre, le public est invité à participer à une randonnée thématique bilingue consacrée aux traces laissées par le climat dans le paysage, en compagnie de l'accompagnatrice en montagne Annette Vollmer. Ce rendez-vous fait partie du vaste programme (une trentaine de sorties accompagnées) mis sur pied par le Parc Chasseral à l'occasion des 25 ans de son association.

Le climat, cet ensemble de facteurs atmosphériques et météorologiques, a permis l'émergence de la vie sur Terre. Aujourd'hui, son évolution bouleverse les écosystèmes et la vie humaine. Au cours de cette sortie guidée qui se déroulera le dimanche 18 octobre de 09h30 à 14h30, les participant·es partiront à la découverte des traces laissées par le climat dans le paysage du massif jurassien avec l'accompagnatrice en montagne Annette Vollmer.

De la crête de Frinvillier en passant par les Coperies, jusqu'à Péry, l'itinéraire leur permettra d'observer les traces laissées par le climat dans le paysage : calcaire, hêtres et même de empreintes des dinosaures, témoins d'un passé lointain.

Les inscriptions sont obligatoires et se font directement auprès de l'organisatrice.

Consultez gratuitement Le Courrier
www.imprimerieducourrier.ch



Le dimanche 18 octobre prochain, Annette Vollmer vous emmène à la découverte des traces laissées par le climat dans le paysage (@ Annette Vollmer).

Renseignements pratiques et inscriptions :
Date et horaire : Dimanche 18 octobre 2026, de 9h30 à 14h30

Lieu de départ : Frinvilier, gare

Lieu de l'arrivée : Reuchenette-Péry

Accès en transports publics : Départ : Frinvillier-Taubenloch ; arrivée : Reuchenette-Péry **Prix :** CHF 65.- (enfants de 7 à 16 ans : gratuit)

Infos & inscriptions : Annette Vollmer, accompagnatrice de montagne, +41 (0)77 417 91 23, mail@annettevollmer.ch

PAROISSES

PAROISSE RÉFORMÉE DE LA NEUVEVILLE

Dimanche 11 octobre
10h, à Nods, culte.
Si vous avez besoin d'un transport, téléphonez au 032 751 10 35 !

Mercredi 14 octobre
10h, groupe de prière à la salle Schwander

Vendredi 16 octobre
10h, culte à Mon Repos, ouvert à toutes et tous

Dimanche 18 octobre
10h à la Blanche Eglise, culte célébré par la pasteure Vanessa Lagier avec le Chœur Vox Animae

Art Café
De septembre à novembre au secrétariat de la paroisse, exposition de photos des domaines viticoles de La Neuveville

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours de 9h à 18h

A votre service
Vanessa Lagier, pasteure, 076 693 50 33
Christian Borle, animateur de paroisse, 078 739 58 28
Sarah Holzmann, catéchète, 079 654 63 58
Julien Neukomm, 078 632 92 49
Secrétariat: Sylvie Augier Rossé: 032 751 10 35
info@paref2520.ch
Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet:

www.paref2520.ch

KIRCHGEMEINDE PILGERWEG BIELERSEE

Sonntag, 11. Oktober
10.30 Uhr, Pfarrsaal Ligerz: Gottesdienst zum 2. Läset-Sunntig mit Pfr. Eric Geiser und Miriam Vaucher (Klavier).

Pikettdienst
9. Oktober: Pfrn. Ina Murbach (077 465 87 25)
10. bis 24. Oktober: Pfr. Heiner Schubert (032 315 11 09)

www.kirche-pilgerweg-bielersee.ch

PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE

Messes dominicales
Dimanche 11 octobre 2026, 10 h,
Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Dimanche 18 octobre 2026, 10 h,
pas de messe à La Neuveville
Les Neuvevilloises et Neuvevillois sont invités à prendre le bus qui se rendra à Bienne
pour la **messe quadrilingue avec l'évêque Felix Gmür pour les 100 ans de Missio Suisse**
Christ-Roi, Bienne

Dimanche 25 octobre 2026, 10 h,
Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville

Messes et célébrations spéciales

Vendredi 23 octobre 2026, 18 h
Messe avec l'évêque Felix Gmür
crypte de Ste-Marie, Bienne

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DIESSE, LAMBOING, PRÊLES

Café-Contact
Rencontre du Café-Contact, le vendredi 9 octobre, 14h00-16h30, rencontre suivante, vendredi 23 octobre

Dimanche 11 octobre
Culte à Diesse, 10h00, service de voiture (voir ci-dessous), Thème: Méditation sur la fresque de Saype du Chasseral "Bâtir ses rêves", service de voiture (voir ci-dessous)

Groupe de recueillement
Jeudi 15 octobre, 13h30, église de Diesse, temps de recueillement et de partage

Dimanche 18 octobre
Culte à La Neuveville, Blanche Eglise, 10h00

A retenir:
Dimanche 22 novembre, 10e Marché de Noël

Service de voiture
Passage à 9h35 à l'école de Prêles / 9h40 à la Poste de Lamboing et 9h45 au centre du village de Diesse

Contacts
Présidente: Nicole Lecomte, lecomteny@bluewin.ch, 079 287 49 86
Pasteur: Stéphane Rouèche, Route de Prêles 11, 2517 Diesse, 079 429 02 80

PAROISSE DE NODS

Dimanche 11 octobre
Culte Terre Nouvelle à 10h à Nods

Lecture biblique et prière
Reprise le 13 octobre

Contacts
Marianne Chappuis, Pasteure 078 768 01 66
marianne.chappuis@paref2520.ch

Catéchète professionnelle
Mme Sarah Holzmann 079 654 63 58

Conseil de paroisse
Mme Liliane Darioly, Présidente, 079 408 77 29, lilianedarioly@gmail.com

www.parefnods.ch

EGLISE EVANGÉLIQUE DE L'ABRI, LA NEUVEVILLE

Vous trouverez sur le site de l'Abri le programme des cultes et des autres activités.

www.labri.ch

Pasteurs
Didier Suter, Antony Geiser, Laurent Cuendet (032/751 36 65) ou pasteur@labri.ch

Pour protéger les droits humains, chaque voix compte : la vôtre aussi.



Ensemble. Haut et fort.
Pour les droits humains.
www.voices-ngo.ch

voices
Anciennement Société pour les peuples menacés

Adresses utiles I 9

SERVICE DE MAINTIEN À DOMICILE (SMAD) LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSE
Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville
Tél. 032 751 40 61 – www.smad.ch

SERVICE TRANSPORTS CROIX-ROUGE TAVANNES
District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide? Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)
Renseignements: lundi-vendredi de 8h30 à 11h30
Tél. 032 489 10 03

HOME MONTAGU ET FOYER DE JOUR
Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96
Repas à domicile: tél. 032 751 21 05
www.home-montagu.ch

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE RÉFORMÉE
Le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.
Tél. 032 751 10 35, Courriel: info@paref2520.ch
www.paroisse2520.ch

SECRÉTARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE
(rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14 h à 17 h 30. La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact: Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12.
www.upbienne-laneuveville.ch

SERVICE DE L'EQUIPEMENT DE LA NEUVEVILLE
Service de garde, N° de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIÈRE DE LA NEUVEVILLE
Pour tous renseignements: Tél. 032 752 10 80

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END
Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2 h 15 & 4 h. Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2 h 15

JURA BERNOIS TOURISME
Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du:
Lundi au vendredi: 9 h-12 h / 14 h-17 h.
Samedi et dimanche: FERMÉ
Infos et manifestations sous **www.jurabernois.ch.**
Courriel: info@jurabernois.ch / Tél. 032 751 49 49

Agenda

MUSÉE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE
Ouvert les samedis et dimanches de 11 h à 17 h
du 25 avril au 25 octobre 2026
Expositions temporaires:
Girouette, gargouille & cie et *L'éloquence des murs*

MUSÉE DE LA VIGNE DU LAC DE BIENNE, CHAVANNES / GLÉRESSE
Exposition: Sammeln | collectionner
Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 13h30 à 17h
www.rebbaumuseum.ch/fr - info@rebbaumuseum.ch

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE MUSÉE, LE LANDERON – MAI À NOVEMBRE,
Samedi-dimanche: 14 h 30-17 h 30, entrée libre, contribution appréciée. www.fhvl.ch.

AGENDA DU PLATEAU
Découvrez les événements et manifestations du Plateau de Diesse, de Nods et de Lignières dans l'Agenda du Plateau: www.plateau-vivant.ch

CAFÉ-THÉÂTRE DE LA TOUR DE RIVE

Vendredi	18.09.26	20 h	Yumi Ito
Vendredi	02.10.26	20 h	Les Sissi's
Samedi	10.10.26	20 h	Yves Jamait
Samedi	17.10.26	20 h	Sim's
Samedi	31.10.26	20 h	Y.Provenzano
Dimanche	01.11.26	17 h	Fête de la Sorcière
Samedi	14.11.26	20 h	Jazz de Cortaillod
Samedi	21.11.26	20 h	Sandra Azenha
Dimanche	29.11.26	17 h	Cie de la Marelle
Ve 11 – Sa	12.12.26	20 h	Brigitte Rosset
Vendredi	18.12.26	20 h	Saveurs du Sud
Samedi	09.01.27	20 h	Benoit Dorémus
Vendredi	15.01.27	20 h	Troupe de Rive

Editeur: Aprint Holding SA | Rue de la Clef 7 | 2610 St-Imier